Certificat d'immatriculation

VSAV MR PASSY

N° Immatriculation

Date de 1ère immatriculation

A. CN-270-AS

B 20/11/2012

C.1 SERVICE DEPARTEMENTAL D INCENDIE ET DE SECOURS - HAUTE-SAVOIE

C.4a EST LE PROPRIETAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3 6 RUE DU NANT

74960 MEYTHET

D.1 SANICAR

D.2 YDTMFC/EYGAAM2PPCD32

D.2.1 M1ONRCVS000W786

E. VF3YDTMFC12251093

D.3 BOXER

F.1 3500 F.2 3500 F.3

G 3200 G.1 3125

J M1 J.1 VASP J.2 SC J.3 AMBULANC

K e2*2007/46*0260*00

P.1 2198 P.2 96 P.3 GO P.6 7

Q S.1 5 S.2 U.1 84

U.2 2625 V.7 229 V.9 715/2007*692/2008EURO5

X.1 VISITE AVANT LE 20/11/2016

Y.1 301 Y.2 0

Y.3 0 Y.4 4

Y.5 2.5 Y.6 307.5

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation,
la sous directrice de la circulation
et de la sécurité routières

A. Lebrun

Anne LEBRUN

H

I 20/11/2012

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

COUPON DÉTACHABLE

Certificat d'immatriculation

CN-270-AS 20/11/2012

2012FH59968

VF3YDTMFC12251093

SANICAR

SERVICE DEPARTEMENTAL D INCENDIE ET DE SECOURS - HAUTE-SAVOIE

CRFRACN270ASOVF3YDTMFC12251093712112O7VASP<<

AMBUSANICAR<<<<<<<BOXER<<<<<<<<2012FH5996880

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

N° d'imprimé : S 635205585

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	17/10/2025	25029006

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITE DU CONTRÔLE REALISE
16/10/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : 5074S071
(9) RAISON SOCIALE CENTRE CONTROLE TECHNIQUE DU MONT BLANC
(3) COORDONNÉES :
Tel. : 0450899340
6 RUE MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY
74300 CLUSES

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 074S1173
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
CN-270-AS (F)	20/11/2012	20/11/2012

Marque	Désignation commerciale
SANICAR	BOXER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF3YDTMFC12251093	M1	VASP

Type/CNIT	Énergie
M10NRCVS000W786	GO

Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation.

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
142438

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillance(s) mineure(s)
2.1.14.a.1 TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé, AVG,AVD.
5.4.1.b.1 ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace défectueux, AV.
4.5.2.a.1 REGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant, AVG,AVD.
5.2.1.a.1 ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, G

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :
09/11/2018 : 86857km / 06/11/2019 : 100959km / 05/11/2020 : 112730km / 27/10/2021 : 122611km / 21/10/2022 : 131541km / 23/10/2023 : 136972km / 22/10/2024 : 140099km /

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Dérapage (-5 à + 5m/km) :	-2.2m/Km			
Dissymétrie suspension (≤30%) :	5%		21%	
Forces verticales :	1559daN		1466daN	
Frein de service :				
Portes de freinage :				
Déséquilibre (<20%)	557daN	546daN	568daN	600daN
Forces de freinage (efficacité)	2%		7%	
Taux d'efficacité (≥ 58%)	557daN	546daN	568daN	600daN
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 16%) : 31%	74%			
Émissions à l'échappement :				
Opacité des fumées (0.91m-1) : C1 : <0,10m-1 C2 : <0,10m-1				
Feux de croisement (-3% à -1%)	-1.9%	-1.6%		
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1.0%)	-0.6%	-0.2%		

VSAV NR CN-270-AS CPT Pussy

Gruau

CERTIFICAT DE CONFORMITE EUROPEEN

VEHICULES COMPLÉTÉS

Modèle B – M1
RCE
FR

Le soussigné Sylvain Senet, Directeur pôle ambulance GRUAU, certifie par la présente que le véhicule :

0.1.	Marque (raison sociale du constructeur)	: SAMCAR
0.2.	Type	: Y
	Variante	: YDTMFC/EY
	Version	: YDTMFC/EYGAAM2FPCD32
0.2.1.	Nom commercial	: BOXER
0.4.	Catégorie de véhicule	: M1
0.5.	Nom et adresse du constructeur	: GRUAU – 9 BD Marius et René GRUAU – 53940 ST BERTHEVIN
0.6.	Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires	: inchangé
	Emplacement du numéro d'identification du véhicule	: inchangé
0.9.	Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant)	: Sans objet
0.10.	Numéro d'identification du véhicule	: VF3YDTMFC12251093

a été complété comme suit : SC
est conforme à tous égards au type décrit dans la réception e2*2007/46*0260*00 délivrée le 23/02/2012 et peut être immatriculé à titre permanent dans les États membres dans lesquels la conduite est à droite et qui utilisent les unités métriques pour l'indicateur de vitesse.
Annexes : certificat de conformité délivré lors de chaque étape précédente.

Fait à Saint-Berthevin, le 29/10/2012

Responsable : Sylvain Senet
Directeur du pôle ambulance GRUAU

Constitution générale du véhicule

1.	Nombre d'essieux et de roues	: inchangé	
3.	Essieux moteurs	: inchangé	
	Dimensions principales		
4.	Empattement	: inchangé	mm
4.1.	Écartement des essieux	: inchangé	mm
5.	Longueur	: 6240	mm
6.	Largeur	: 2050	mm
7.	Hauteur	: 2772	mm
13.	Masse du véhicule en état de marche	: 3200	kg
16.	Masses maximales techniquement admissibles		
16.2.	Masse techniquement admissible sur chaque essieu		
	Essieu 1	: 2100	kg
	Essieu 2	: 2400	kg
16.4.	Masse maximale techniquement admissible de l'ensemble	:	kg
18.	Masse tractable maximale techniquement admissible en cas de :		
18.1.	Remorque à timon d'attelage	: inchangé	kg
18.2.	Remorque à essieu central	: inchangé	kg
18.4	Remorque non freinée	: inchangé	kg
19.	Masse statique maximale techniquement admissible au point d'attelage	: inchangé	kg
	Propulsion		
20.	Constructeur du moteur	: inchangé	
21.	Code du moteur inscrit sur le moteur	: inchangé	
22.	Principe de fonctionnement	: inchangé	
23.	Électrique pur	: inchangé	
23.1.	Véhicule [électrique] hybride	: inchangé	
24.	Nombre et disposition des cylindres	: inchangé	
25.	Capacité du moteur	: inchangé	cm3
26.	Carburant	: inchangé	
26.1.	Monocarburant/bicarburant/carburant modulable (1)	: inchangé	
27.	Puissance maximale nette	: inchangé	
	Vitesse maximale		
29.	Vitesse maximale	: inchangé	km/h
	Essieux et suspension		
30.	Voie des essieux	: inchangé	mm
35.	Combinaison pneumatiques/roues	: inchangé	
	Dispositifs de freinage		
36.	Connexions pour le freinage de la remorque	: inchangé	
	Carrosserie		
38.	Code de la carrosserie	SC	
40.	Couleur du véhicule	: inchangé	
41.	Nombre et configuration des portes	: 2B	
42.	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur)	: 5	
42.1.	Nombre de places assises conçues pour être utilisées uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.	0	
42.3.	Nombre de places accessibles par des utilisateurs en fauteuil roulant.	inchangé	

Performances environnementales

46.	Niveau sonore à l'arrêt	:	inchangé	dB (A)
	à un régime de	:	inchangé	min-1
	en marche	:	inchangé	dB (A)
47.	Niveau des émissions d'échappement	:	715/2007*692/2008EURO5	
48.	Émissions d'échappement			
	Numéro de l'acte réglementaire de base et du dernier acte réglementaire modificatif applicable	:	715/2007*692/2008EURO5	

1.1 Procédure d'essai : Type 1

Carburant	CO mg/km	HC mg/km	NOx mg/km	HC+NOx mg/km	Particules mg/km
GO	399.7		217.9	266.6	0.6

Carburant	CO g/kWh	THC g/kWh	NOx g/kWh	Particules g/kWh	Opacité fumée (ELR) m-1
GO					/

1.2. Procédure d'essai : type 1 (1)

Carburant	CO mg/km	THC mg/km	NMHC mg/km	NOx mg/km	THC+NOx mg/km	Particules mg/km	Particules (nbb) n/km
GO	/	/	/	/	/	/	/ x 10

2. Procédure d'essai : ETC (le cas échéant)

Carburant	CO g/kWh	NOx g/kWh	NMHC g/kWh	THC g/kWh	CH4 g/kWh	Particules g/kWh
GO						

48.1. Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption : inchangé m-1
49. Émissions de CO2/consommation de carburant/consommation d'énergie électrique
1. Tous systèmes de propulsion hors véhicules électriques purs

Carburant	Cond. Urbaines g/km	Cond. Urbaines l/100 km	Cond. extra-urbaines g/km	Cond. extra-urbaines l/100 km	Cond. mixtes g/km	Cond. mixtes l/100 km	Pondéré, cond. mixtes g/km	Pondéré, cond. mixtes l/100 km
GO	281	10.7	198	7.5	229	8.7	-	-

2. Véhicules électriques purs et véhicules électriques hybrides chargeables de l'extérieur :
Consommation d'énergie électrique () : / Wh/km
Autonomie en mode électrique : / km

Divers

51.	Véhicules à usage spécial	: SC
52.	Remarques	: inchangé
	FRANCE : n° CNIT	: M10NRCVS000W786